

Grand Ouest Coopération ouvre une 2ème agence à Rennes pour aider ses clients particuliers à rebondir et les porteurs de projets professionnels à se lancer.

Grand Ouest Coopération (GO Coopération) est la structure de la Banque Populaire Grand Ouest (BPGO) dédiée à l'inclusion bancaire. Présente à Nantes depuis sa création en 2013, elle propose désormais à ses clients particuliers en situation de fragilité financière ainsi qu'aux entrepreneurs et micro-entrepreneurs en création, une deuxième agence sur le territoire, à Rennes située au 31 avenue Janvier. Celle-ci a été inaugurée officiellement le 26 novembre 2021, en présence de représentants exécutifs de la banque, d'élus et d'acteurs institutionnels de la création d'entreprises.

Accompagner les clients à rebondir, favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle des particuliers et des professionnels, renforcer la protection des clients financièrement fragiles durant les moments difficiles, et également soutenir la création d'entreprise et favoriser l'entrepreneuriat en partenariat avec les acteurs institutionnels du grand ouest sont les principaux enjeux de Grand Ouest Coopération. **Elle s'est fixée 4 missions principales pour accompagner ses clients, dans un contexte de besoins accrus par la situation sanitaire :**

- **Aider ses clients particuliers en fragilité financière à rebondir**, en situation d'exclusion sociale ou en difficultés financières, par une prise en charge spécifique le temps de retrouver une assise financière stable.
- **Proposer du micro-crédit personnel** afin de favoriser leur réinsertion sociale ou professionnelle. GO Coopération propose des prêts d'un montant pouvant aller jusqu'à 5.000 € sur une durée maximum de 48 mois pour financer la mobilité (achat d'un véhicule, ses réparations ou encore le premier loyer d'une Location Avec Option d'Achat d'un véhicule neuf dans le cadre du partenariat avec les Garages Renault Solidaires), une formation ou l'accès à un logement (les frais de déménagement par exemple). L'emprunteur bénéficie de **l'accompagnement d'un client sociétaire** bénévole sur toute la durée de l'emprunt pour l'accompagner dans sa démarche.
- **Accompagner les créateurs d'entreprises en mettant à disposition des micro-crédits professionnels** pouvant aller jusqu'à 25 000 €, ainsi que des tarifications bancaires spécifiques. Cette démarche est menée en concertation avec les acteurs institutionnels locaux de la création d'entreprises (Association pour le Droit à l'Initiative Economique - ADIE, Boutique de Gestion - BGE, France ACTIVE, Chambre des Métiers et de l'Artisanat - CMA, Chambre de Commerce et d'Industrie - CCI).
- **Mettre en commun son expertise avec celle des conseillers des agences de la BPGO** sur les problématiques liées à la clientèle en rebond et en création, en apportant conseils et préconisations.

« Grand Ouest Coopération est un relais pour les clients en rebond. Ils y trouvent aides et conseils adaptés à leur situation. Au cours des 12 derniers mois, la structure a géré 400 dossiers pour des clients particuliers dont la moitié concernait des demandes de micro-crédits destinés à des besoins en mobilité. Côté professionnel, ils sont, depuis 2013, 320 porteurs de projet à avoir créé leur entreprise grâce au travail collaboratif entre structures d'aides à la création et

GO Coopération. Favoriser l'entrepreneuriat et accompagner ceux qui osent est aussi notre raison d'être » souligne Laurent Marteau, Directeur des agences GO Coopération de Nantes et Rennes.

> UN PROCESSUS DE PRISE EN CHARGE PAR DES CONSEILLERS EXPÉRIMENTÉS

La prise en charge d'un client dans le besoin nécessite une écoute attentive, des conseils appropriés et un accompagnement sur la durée. Le rôle des conseillers GO Coopération, volontaires et expérimentés, est de prendre le relais des conseillers bancaires habituels - en général entre 18 et 36 mois -, le temps de sécuriser la situation du client.

A l'exemple de Géraldine Herluc, conseillère en agence GO Coopération :

« Les clients particuliers que nous prenons en charge sont souvent désorientés ne sachant plus comment faire face aux dépenses du quotidien ou dans l'impasse face à un achat imprévu et nécessaire. Les aides que nous apportons ne sont pas uniquement d'ordre financier, au contraire, il s'agit plutôt de leur trouver des solutions qui leur permettent d'éviter le surendettement. Ils attendent de l'écoute et des conseils que nous leur apportons en agence mais aussi en allant à leur rencontre. »

Les porteurs de projets accompagnés par GO Coopération sont, soit recommandés par les acteurs institutionnels de la création d'entreprises du territoire, soit par les agences classiques de la BPGO. Ils sont de plus en plus jeunes (moins de 40 ans) et représentent un public féminin à 50% sur le territoire du Grand Ouest (pour 40% au niveau national).

Daniel Tregoat, entrepreneur à Crevin (35), a été accompagné par GO Coopération :

« J'ai rencontré la BPGO en 2020, dans le cadre d'un projet de création d'entreprise, Capsulab'bio, une société de fabrication de capsules de café totalement biodégradables, à Crevin (35). J'avais précédemment contacté toutes les banques pour obtenir un prêt nécessaire pour me lancer dans ce nouveau projet qui me tenait à cœur. Mais l'histoire d'un dépôt de bilan d'une entreprise créée précédemment me rattrapait et les portes se fermaient les unes après les autres. J'ai découvert auprès de GO Coopération, une approche totalement différente, très humaine. Le conseiller a fait preuve d'une grande écoute et d'une compréhension quant à l'intérêt de mon projet et à ma capacité de réussite. Il a accepté de me suivre dans ma demande de prêt et en moins d'une semaine j'avais les fonds suffisants pour créer ma société. Un an après, mon activité poursuit son développement et a trouvé sa place sur un marché porteur et dans l'ère du temps. »

> QUELQUES STATISTIQUES SUR L'AGENCE GO COOPÉRATION

La moitié des relations accompagnées se réalise avec un financement, le montant moyen des prêts mis en place par Grand Ouest Coopération aux professionnels est inférieur à 15 000 euros.

Les micro-crédits accordés par GO Coopération aux particuliers, sont en augmentation, en nombre mais aussi en valeur : le montant moyen est aujourd'hui de 3 750 €, destiné pour l'essentiel à financer l'achat ou l'entretien d'un véhicule afin de renforcer l'employabilité.

La durée moyenne d'accompagnement d'un client particulier par GO Coopération est de 24 mois.

On considère aujourd'hui qu'un Français sur deux connaît une personne de son entourage confrontée aux difficultés financières. (source : baromètre Ipsos - Secours Populaire Français (SPF))

Contact presse :

Laurence NICOLAS 06 99 16 84 38 lnicolas@laurencenicolas.fr